

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DU COMITE DE GESTION  
VIANDE DE VOLAILLES ET ŒUFS DU 19 JUIN 2007  
(Sous réserve de publication au JOCE)**

**Point supplémentaire sur le miel :**

Adoption d'un règlement de la Commission modifiant le règlement (CE) N° 917/2004 sur les modalités d'application du Règlement Conseil N° 797/2004 relatif aux actions visant à améliorer les conditions de la production et de la commercialisation des produits de l'apiculture.